



MANDRA Charles Maurice

Né le 10 mai 1917 à Etival-Clairefontaine (88)
Fils d'Emile MANDRA de Marie Barbe BOURGEOIS.
27 ans.
Pâtissier au Bébé Gourmand, rue d'Alsace à Saint-Dié.
Fiancé à Lucienne dite Lulu
Père d'un enfant posthume : Jean-Paul.
Domicilié à Etival-Clairefontaine (88).

Charles MANDRA est entré au GMA-Vosges le 1^{er} juin 1944. (1)

Il est parti avec ses camarades d'Etival-Clairefontaine pour rejoindre André CLEMENT du Rabodeau commune de Moyennemoutier. On peut donc supposer qu'il faisait partie de la 6^{ème} centurie comme les autres Stivaliens tués à Viombois : DUMOULIN Marcel, PETITDEMANGE Georges et RAPEBACH Jean.

Daniel THIERY mari d'une nièce de Charles MANDRA explique : « *Des personnes sont allées à Viombois pour chercher la trace de Charles Mandra. Le père de Lucienne (sa fiancée), qui devait-être bûcheron, a retrouvé dans les environs de la ferme de Viombois un pull-over en partie brûlé que sa fille avait tricoté pour Charles : il était parfaitement identifiable.*

Lucienne qui attendait un enfant a accouché d'un garçon Jean Paul qui malgré les démarches d'Emile Mandra le père de Charles n'a pas pu porter le nom de son papa. Il semble que le grand-père Emile Mandra ou le frère Louis Mandra fut le parrain de Jean Paul pour garder un lien avec celui-ci. »

Charles MANDRA bien qu'ayant été porté disparu à Viombois, et que la date de décès du 4 septembre soit clairement inscrite sur le document du gendarme CROISE n'était ni sur la liste des tués à la bataille de Viombois, ni sur la plaque souvenir apposée au mur de la ferme.

La transcription du jugement de décès à Etival-Clairefontaine le disait mort à Etival, sans mention « mort pour la France ».

Le jugement de décès notifie que :

« Attendu que le nommé MANDRA Charles, domicilié à Etival jusqu'en 1944, a pris part dans les premiers jours de septembre 1944 aux opérations déclenchées contre les Allemands par les Forces Françaises de l'Intérieur.

Attendu que lors d'un combat survenu le 4 septembre, MANDRA fut perdu de vue par ses compagnons et qu'il y a tout lieu de supposer qu'il a perdu la vie ce jour-là.

Vu la décision prise par le ministre des Anciens Combattants et Victimes de guerre d déclarant la présomption de décès de MANDRA du 14 mai 1947 qui suit : ...

Déclare que Monsieur MANDRA Charles Maurice né le 10 mai 1917 à Etival-Clairefontaine (Vosges) demeurant à Etival-Clairefontaine est présumé décédé le 4 septembre 1944, près d'Etival-Clairefontaine à Viombois, victime des événements de guerre.

Fait à Paris le 14 mai 1947. »

« Le tribunal déclare certain le décès de Charles Maurice MANDRA, né le 10 mai 1917 à Etival-Clairefontaine, le 4 septembre 1944.

Le lieu du décès indiqué (Etival-Clairefontaine) est fautif puisque la décision du Ministère des Anciens Combattants mentionnait près d'Etival-Clairefontaine à Viombois. »

Deux erreurs administratives consécutives sont intervenues lors de l'établissement et la transcription du jugement de décès d'où ma demande de rectification du lieu de décès de Monsieur Charles MANDRA, (en réalité décédé le 4 septembre 1944 à Viombois commune de Neufmaisons (54)), auprès du Procureur de la République d'Epinal en date du 18 décembre 2015.

Sur ma demande formulée le 30 septembre 2015, la mention « Mort pour la France » a été attribuée sur décision de la Directrice Générale de l'Office des Anciens Combattants et Victimes de Guerre n° 2015-262 en date du 16 décembre 2015.

(1) Sous-lieutenant CROISE : liste nominative par grade de FFI

(2) Témoignage de Daniel THIERY neveu par alliance de Charles MANDRA recueilli le 6 juin 2016.

(3) Jugement de décès du 11 juin 1947 sur requête du Tribunal de grande instance de Saint-Dié.